

RÉGLEMENTATION DE LA MISE EN FOURRIÈRE DES VÉHICULES



Votre véhicule peut être mis en fourrière si vous avez commis certaines infractions au code de la route relatives au stationnement gênant, abusif, voire dangereux.

Comment savoir si votre véhicule a été mis en fourrière :

Contactez la Police Municipale de Viroflay au 06.83.25.01.68 ou cliquez sur le lien suivant muni de votre numéro d'immatriculation : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R63712>

Une lettre recommandée avec accusé de réception vous est envoyée dans les 5 jours ouvrables suivant la mise en fourrière de votre véhicule.

Comment récupérer votre véhicule à la fourrière ?

- Vous devez obtenir une main levée. Ce document vous est remis par les forces de l'ordre qui ont prescrit la mise en fourrière de votre véhicule après présentation d'une attestation d'assurance valide et de votre permis de conduire.
- Si vous n'êtes pas le propriétaire de la voiture, munissez-vous également d'une attestation sur l'honneur de ce dernier qui vous autorise nominativement à récupérer son véhicule ainsi que de la photocopie d'une de ses pièces d'identité (recto verso).

Pour plus d'information: [Mise en fourrière d'un véhicule | Service-Public.fr](#)

A savoir :

Une fois votre véhicule enregistré à la fourrière, il est automatiquement **classé** dans l'une des **2 catégories** suivantes :

- **Véhicule à remettre au service des Domaines** : votre véhicule est **considéré comme abandonné** à la fin d'un délai de 15 jours à partir de la notification de mise en fourrière.
- **Véhicule à détruire** : votre véhicule, après estimation de sa valeur marchande, est **considéré comme abandonné** à la fin d'un délai de 10 jours à partir de la notification de mise en fourrière, ou de 7 jours si le véhicule a été utilisé pour du rodéo urbain.

Dans tous les cas, les frais de fourrière seront à régler auprès du gardien de la SEFA

La SEFA (Société Exploitation Fourrières Automobiles) de Versailles est située allée des Matelots à Versailles. Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 19h30 et le dimanche de 9h00 à 12h30. Vous pouvez les contacter au 01 39 53 08 99.